



Nature Life n°7

En 1912 on tuait le dernier Castor français en dehors de la Basse Vallée du Rhône

Cyrille Deliry le 26 octobre 2021

Le **Castor est le plus gros Rongeur d'Europe**, d'une longueur d'environ 100 cm dont 30 pour la queue (il pèse jusqu'à 35 kg), c'est un excellent nageur. S'il n'avait pas été protégé très précocement, le Castor aurait vraisemblablement disparu du pays au cours du XXe siècle. Cette espèce était en effet quasi disparue au début du XXe siècle, il ne restait en France que quelques individus au niveau de la Camargue et un peu en amont à cette époque. Depuis la fin du XXe siècle la tendance

est inversée, suite à de très multiples programmes de réintroduction et selon une expansion naturelle de l'espèce : elle a recolonisé le Bassin du Rhône en aval de Lyon. Elle a été réintroduite dans le Bassin de la Loire et se montre de la même manière désormais dans quelques bassins supplémentaires jusqu'au Nord du pays, et, jusqu'en Poitou-Charentes notamment.

Fief du Castor, la **Camargue** a été désertée en 2005, du moins en son cœur. Ce n'est qu'en septembre 2020 que de nouveaux indices ont été récoltés notamment au domaine des Grandes Cabanes. Le Castor est de retour dans le delta !

Le dernier Castor français en dehors de la Basse Vallée du Rhône a été tué en 1912 vers Dreux (Eure-et-Loir).



©© bysa – Cyrille Deliry – Histoires Naturelles – Gros tronc couché, Ile Tournier (Ain, Savoie) le 3 janvier 2004

Il s'agit d'une histoire d'une longue et systématique **entreprise humaine d'extermination**. Le Castor d'Eurasie (*Castor fiber* Linnaeus, 1758), connu en anglais sous le nom d'Eurasian Beaver est un Castoridé qui occupait initialement l'essentiel du continent européen. Il est avec le Castor du Canada (*Castor canadensis* Kuhl, 1820) le seul autre représentant du genre. Il n'y a déjà plus de Castors en Grèce dès la Préhistoire (Âge du Bronze) (d'autres sources datent sa disparition de Grèce au XI^e siècle), il a été éradiqué du Danemark dès le VI^e siècle avant JC., il était en Espagne jusqu'à l'époque romaine, en Italie jusqu'au XI^e siècle, a u bord de l'extinction en Angleterre avant le XII^e siècle, il disparaît d'Ecosse au

XVe siècle. Il n'est plus non plus en Italie en dehors du Bassin du Po avant le XIIe siècle. S'il n'y a toujours « plus de Castor » dans les îles Britanniques, on a envisagé sa réintroduction très récemment [2019].



©© bysa – Jacel Zięba – Wikimedia Commons



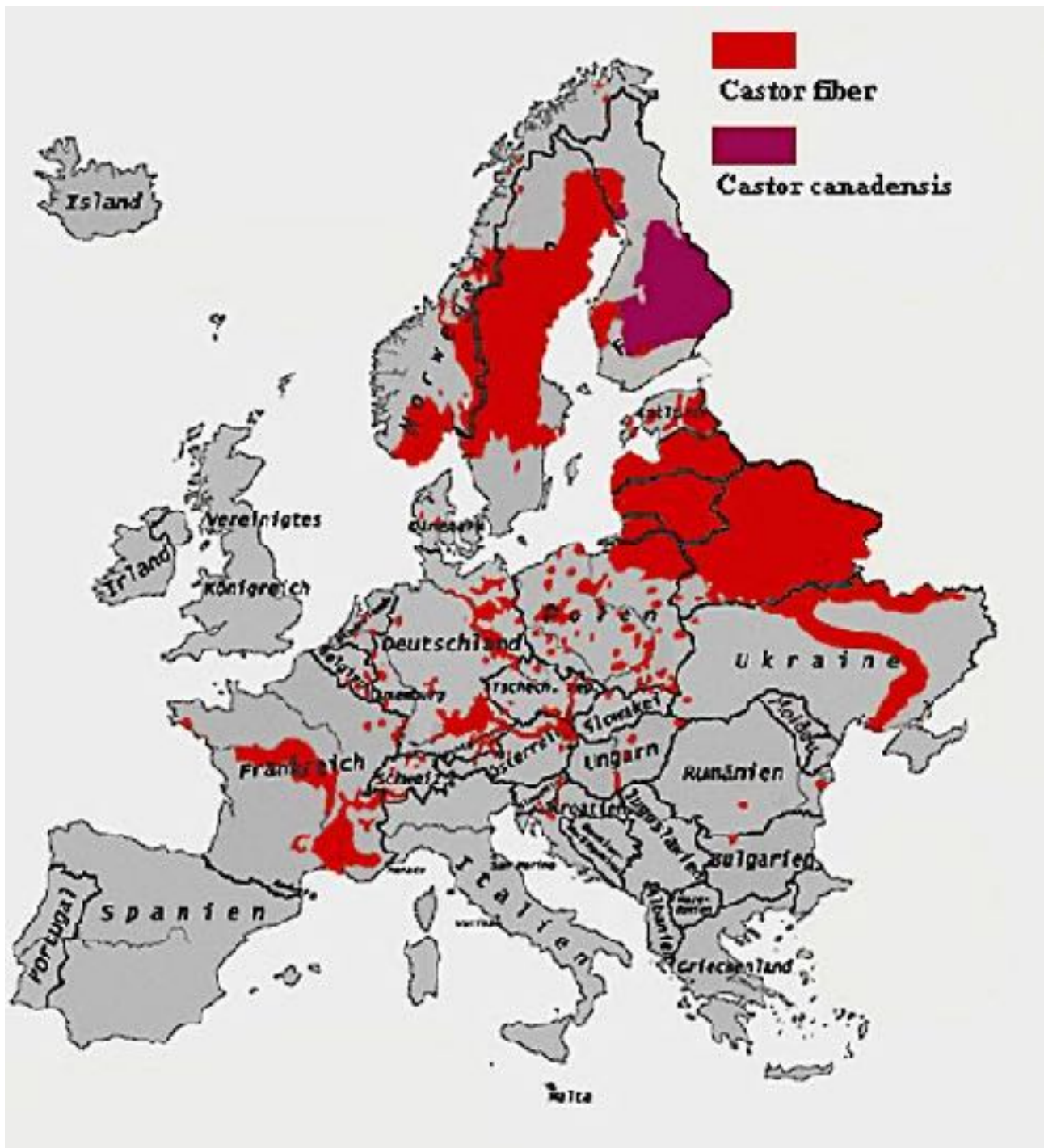
Situation du Castor au début du XXe siècle

Il est en **Europe depuis environ 5 millions d'années**, on pense que c'est une petite population de Castor d'Eurasie se déplaçant en Amérique qui serait à l'origine de son homologue américain. Il a contribué au façonnement du paysage aquatique depuis fort longtemps. On trouve le Castor d'Eurasie dans de très nombreux gisements sur **l'essentiel de la France au cours du quaternaire**, tant ancien que récent. Il était présent un peu partout en Gaule jusqu'au VIIe siècle. Sa présence en Bretagne et en Corse ainsi que dans le cœur du Massif Central ne semble pas confirmée dans les gisements fossiles, y compris au Moyen-Âge. *A contrario* les Bassins de la Seine et de la Charente, de la Sèvre Niortaise sont bien colonisés, de même que celui de la Dordogne, mais peu celui de la Garonne. Il n'est déjà plus que dans l'Est du pays principalement dès le XVIe siècle, relégué au Bassin du Rhône entre la Camargue et Pont St Esprit principalement ainsi que localement en Alsace au XVIIIe siècle. Le dernier Castor français en dehors de la Basse

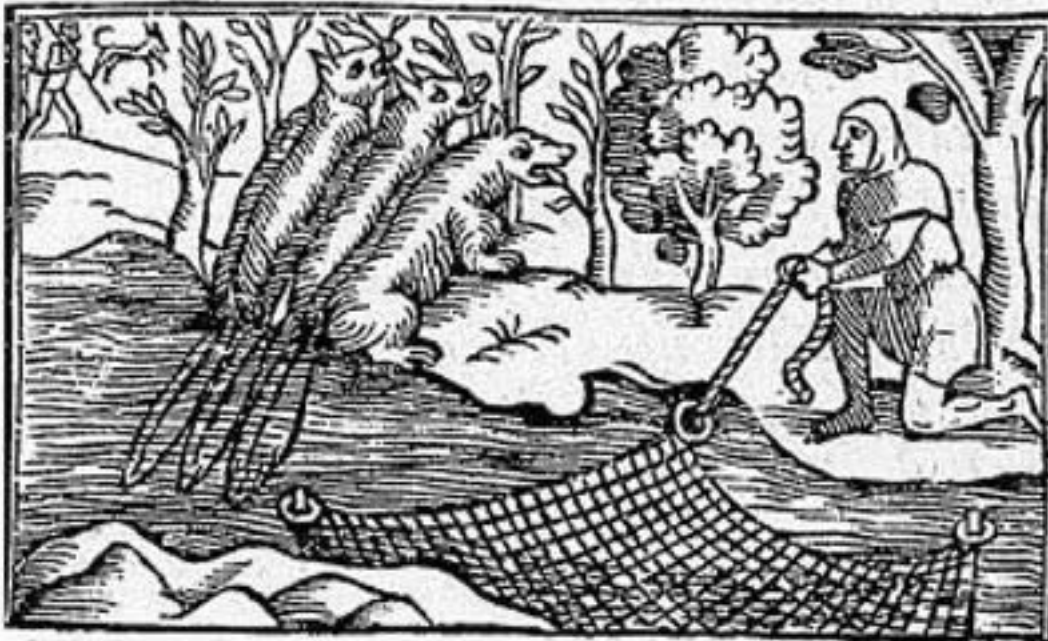
Vallée du Rhône est tué en 1912, nous l'avons vu. Dans le Bassin du Rhône, la première indication du Castor remonte à 70.000 ans. Buffon vers 1758, cite le Castor en Languedoc, dans les îles du Rhône et il dit qu'il est en plus grand nombre dans le nord de l'Europe. Le Castor d'Eurasie occupait autrefois **l'ensemble des bassins fluviaux d'Europe**. Les modifications importantes de son habitat, sa destruction systématisée à certaines époques, l'utilisation de sa fourrure, la consommation de sa viande considérée comme du « Poisson » et cuisinée les jours de maigre... ont été les objets de son déclin et de sa disparition de nombreuses régions. Au début du XXe siècle, il n'en restait plus en France, que dans la Basse Vallée du Rhône en France (moins de 100 individus) et aujourd'hui tous les Castors des Bassins rhodaniens et ligériens sont issus de cette souche alors relictuelle. Ailleurs en Europe occidentale, l'espèce ne subsistait significativement plus qu'en Allemagne au niveau de l'Elbe. Il y en avait encore en Norvège, à l'ouest de la Russie et aux confins de la Chine et de la Mongolie (Choisy 2013). Certains annoncent globalement le chiffre de **1500 castors seulement dans le Monde** alors qu'aujourd'hui il y en aurait près d'un million suite à la bonne reprise des populations ! Protégé dans les départements du sud de la France en 1909 [1], il regagne du terrain et **Robert Hainard estime sa population rhodanienne en 1940** à environ 300 individus répartis depuis la Camargue à l'embouchure de l'Ardèche. Il y en avait toutefois jusqu'à St Fons dans le Rhône en 1934 puisque 2 individus y sont abattus. Peut-être est-il resté à cet endroit sans disparaître et on comptait alors 2-3 familles entre Givors et le sud de Lyon. Aussi en Rhône-Alpes, bien que réputé relictuel vers la Camargue au

début du XXe siècle, a-t-on quelques doutes sur la possibilité de populations très locales ensuite. Richard (1954) indique des contacts dans le sud de l'agglomération lyonnaise et même un contact à Perrache. On le trouve selon cet auteur au niveau de Pont St Esprit, peu nombreux jusqu'à Valence et sporadique jusqu'à Lyon. Dans le même contexte les populations camarguaises sont au bord de la disparition.

Il est **réintroduit en Suisse genevoise** à Versoix en 1956, et, l'espèce s'installe en France voisine. Il est dans les années 1960 sur la Saône, à Lyon en 1970. Il arrive à la Table Ronde en 1979, dans la Bresse en 1988. On doit envisager ces étapes comme des éléments de recolonisation naturelle. Côté Loire, il n'y a pas de mentions naturalistes anciennes, mais la présence du Castor est attestée par quelques toponymes... L'espèce a été réintroduite à Blois en 1974. Elle est dans le département de la Loire en 1998, remontant progressivement le fleuve. D'autres animaux ont été réintroduits dès 1994 à l'Ecopole du Forez. Par ailleurs il est probable que quelques individus aient passé les lignes de crête depuis le Bassin rhodanien à une époque assez récente ; ce sont les seuls éléments de recolonisation naturelle du département, ailleurs tous sont issus de réintroductions. La population française de Castors était estimée à quelque 8000-10000 individus au début des années 2000 (Choisy 2013).



©© bysa – Martin Sell – Wikimedia Commons
Situation récente du Castor en Europe



Du castor ou bievre.

Planche du Moyen Âge

C'est le **Bebros des gaulois**, terme aillant donné le nom vernaculaire *Bièvre*. Quant au nom Castor, il vient du latin emprunté lui-même au grec ancien Κάστωρ (*Kástôr*). Il s'agit d'attribuer cette dernière racine étymologique au mot *kasturi* qui en sanskrit signifie musc. L'utilisation du *castoreum* était en effet connu des indo-européens depuis la haute Antiquité. Il n'y a par contre, aucun rapport avec les dieux jumeaux, Castor et Pollux, fils de Zeus dans la mythologie grecque et étoiles de la constellation des Gémeaux.

Les **sous-espèces du Castor d'Eurasie** sont assez mal présentées dans les ouvrages récents. On a pu proposer *Castor fiber galliae* Geoffroy, 1803 pour une sous-espèce alors initialement endémique du Bassin du Rhône. C'est alors cette sous-espèce qui est désormais présente en France à notre sens.

Le Castor d'Eurasie se trouve actuellement essentiellement en Europe, mais déborde par des populations fragmentées jusqu'en Asie centrale et le Lac Baïkal. Quelques populations introduites semblent exister au Canada.

C'est une **espèce des cours d'eau depuis la plaine**, jusque vers 1000 m d'altitude. Il occupe en outre certains lacs ou étangs tranquilles. En 1800 on avait observé le Castor à 2000 m d'altitude ; ce n'est plus le cas. Le record en Rhône-Alpes est de 1080 m sur le Plateau ardéchois. Ces altitudes sont exceptionnelles car l'UICN ne donne comme maximum que 850 m dans son analyse du statut patrimonial de l'espèce. Il habite des trous existant dans la berge, il peut creuser lui-même son terrier ou quand le terrain ne convient pas construire une hutte formée de bouts de bois rongés. L'accouplement a lieu en hiver, notamment en février et les naissances surviennent en juin. La gestation dure près de 105 jours. Les femelles sont matures vers 2 ou 3 ans alors que les mâles paraissent souvent plus précoces. Sa longévité dans la nature est d'environ 7 à 8 ans. Il construit régulièrement des barrages quand le niveau d'eau le nécessite en particulier. Ceci crée des habitats favorables à de nouvelles espèces : c'est un véritable architecte du territoire et de la Biodiversité. **Le Castor vit en familles matriarcales** avec une femelle, un mâle et entre un et six jeunes de l'année précédente, ainsi que ceux de l'année en cours. Sa **nourriture** se compose de Saules ou quelques autres arbres. Il possède une glande sécrétant le fameux **castoreum**, produit qu'il dépose sur des buttes de terre pour marquer son identité.



©© bysa – Sven Začek – Wikimedia Commons

Nous pensons qu'en **Rhône-Alpes**, il est possible que le Castor ait subsisté en quelques endroits, alors que la population relictuelle de France était réputée confinée au secteur en amont de la Camargue au début du XXe siècle. Ainsi le département de l'Ardèche est cité à la même époque. Quelques jalons historiques sont donnés plus haut. Dans les années 1970, l'espèce est présente depuis la Camargue au sud de l'Ardèche, dans les Basses Vallées de l'Ardèche et jusqu'au niveau de Pringarde. De **multiples opérations de réintroduction*** accompagnées d'une bonne dynamique des populations conduit aujourd'hui l'espèce à occuper l'essentiel du réseau hydrographique de la région, y compris dans la Loire où sa réinstallation a été plus tardive. Les meilleures densités sont par exemple sur la Drôme où on trouve une famille tous les deux à quatre kilomètres.

* – Versoix, Canton de Genève en 1956 ; Bout du Lac d'Annecy en 1972, les Usses dès 1972, affluents du Léman dès 1973, Arve et Giffre dès 1975, notamment sous l'action de la DDAF ; Rochefort en Isère dès 1982 par le Muséum de Grenoble, Bois Français [A préciser] ; le Rhône en amont de Lyon dès 1977 par la DDAF et la FRAPNA ; Forez dès 1994 par la FRAPNA.



♠ – Athanasius Soter – Barrage au fil de l'eau – Wikimedia Commons

Quelques éléments de génétique : sous-espèces

Les auteurs rendent rarement compte des sous-espèces de Castors. Or au début du XIXe siècle des populations étaient très isolées les unes des autres et relictuelles, ne concernant guère plus d'un millier d'individus dans le Monde. De ces noyaux existent des différences génétiques qui justifient la détermination de sous-espèces (voir Babik & al. 2005) :

- *Castor fiber galliae* Geoffroy, 1803 en France depuis la Camargue.
- *Castor fiber albicus* Mastche, en Allemagne, depuis le bassin de l'Elbe.
- *Castor fiber fiber* Linnaeus, 1758, en Norvège.
- *Castor fiber pohlei* Serebrennikon, en Russie occidentale.
- *Castor fiber tuvnicus* en Russie, centre de la Sibérie.
- *Castor fiber birulai* en Mongolie.
- *Castor fiber subsp.* (non décrite) en Pologne avec des affinités avec les populations du Dniepr et du Don.

D'autres sous-espèces proposées paraissent plus incertaines : *C.f. orientoeuropaeus* sur le Don et *C.f. belorusicus* sur le Dniepr. On trouve encore en Europe, une importante population de Castor du Canada (*Castor canadensis*) introduite en Finlande. C'est alors une espèce à part entière qui a toutefois pu être présentée autrefois sous *Castor fiber canadensis*.

Quelques références utilisées ou choisies

- **Babik W., Durka W. & Radwan J. 2005** – Sequence diversity of the MHC DRB gene in the Eurasian beaver (*Castor fiber*). – *Molecular Ecology*, 14 : 4249-4257.
- **Choisy J.P. 2013** – *Le Castor d'Eurasie dans le Parc Naturel Régional du Vercors et alentour*. – Document non publié.
- **Cordier-Gont P. 1947** – *Castors du Rhône*. – Albin Michel, Scènes de la vie des bêtes : 254 pp.

- **Erome G. 1982** – *Contribution à la connaissance étho-écologique du Castor (Castor fiber) dans la vallée du Rhône.* – Thèse Univ. Lyon I.
- **Faton J.M. & Chamba L.A. 2007** – Le Castor dans la Drôme. – *Epines drômoises*, novembre 2007.
- **Joubert A. 1930** – Une réserve protégée du Castor du Rhône. – *Revue des eaux et forêts*, 68 : 385-389.
- **Halley D.J. & Rossel F. 2002** – The beaver's reconquest of Eurasia : status, population development and management of a conservation success. – *Mammal Rev.*, 32 (3).
- **Le Lay Y.F., Arnould P. & Comby E. 2017** – Le Castor, un agent en eau trouble. L'exemple du fleuve Rhône. – *Géocarrefour*, 91 (4).
- **Richard B. 1954** – Le Castor du Rhône. – *La Terre et la Vie*, 2.
- **Ulmer A. & Bouniol J. 2017** – *Castor d'Eurasie. Castor fiber Linnaeus, 1758.* – Faune Rhône-Alpes. – ONLINE
- **Veron H. 1992** – Histoire biogéographique du castor d'Europe, *Castor fiber* (Rodentia, Mammalia). – *Mammalia*, 56 (1). – ONLINE
- Article exceptionnellement complet sur Wikipedia

Notes

[1] – Le directeur du Muséum d'histoire naturelle de Nîmes, Galien Mingaud a entrepris des 1889 des démarches afin d'obtenir la protection du Castor du Rhône au bord de l'extinction, alors que par ailleurs à la fin du XIXe siècle on continuait de récompenser financièrement la destruction de tout individu sur le cours du fleuve. Les démarche de G.Mingaud se soldent par la

protection effective de l'espèce en 1909. – D'après un article sur le Castor du Rhône paru dans *La semaine scientifique* supplément n°320 datant de 1912. • La prime au Castor est – partiellement – supprimée en 1891 et sa protection intervient en 1909 dans le Gard, le Vaucluse et les Bouches-du-Rhône (Choisy 2013). Une réserve biologique, éphémère, dédiée au Castor est créée en 1928 sur le Bas Rhône. Des colonies ponctuelles atteignent Saulce à la fin des années 1920 (Joubert 1930). L'espèce atteint la confluence de la Drôme en 1930 et il est sur la basse vallée de la Drôme en 1965. R.Hainard signale sa présence sur la basse vallée de l'Isère en 1962. Sa protection est étendue à l'ensemble de la France en 1968. En 1981 l'espèce se trouve en aval de Die. Il est par ailleurs réintroduit dans la région grenobloise entre 1982 et 1986, il atteint alors par propagation la Combe de Savoie et la Basse vallée de la Maurienne. Dans la vallée de la Drôme il atteint le Marais des Bouligons au début des années 1990. Il remonte dès lors des affluents de la rivière parfois jusqu'à près de 800 m d'altitude (Choisy 2013). La Finlande a été un des premiers pays à protéger le Castor, ce, dès 1868, néanmoins on y a introduit consécutivement le Castor du Canada (*Castor canadensis*), plutôt que le Castor d'Eurasie. Nous pensons probablement faute de Castors locaux qui avaient quasiment disparu de la planète : substitution et aussi en raison de la confusion des deux espèces sous *Castor fiber* (cf. *Castor fiber canadensis*). La Norvège a protégé ses Castors dès 1845. Il y a bien séparation d'espèce notamment en terme de caryotype avec *Castor fiber* (2N=48) et *Castor canadensis* (2N=40). *Castor albicus* a pu être proposé comme une bonne espèce !

Remerciements

Merci à Jean-Michel Faton qui en janvier 2021 m'a partagé son fond documentaire sur le Castor, ce qui a permis d'enrichir ce document.